

### Compétences visées

*Accompagner les différents acteurs impliqués dans l'élaboration et la rédaction du projet d'établissement.*

## Objectifs et contenus

### Initier la démarche d'élaboration

- Les finalités du projet d'établissement et ses spécificités gériatriques.
- L'articulation avec la certification, l'évaluation des ESSMS et l'autoévaluation.
- La démarche participative : comité de pilotage, groupes de travail et ateliers.
- Les modes de participation des usagers.
- La définition des valeurs et des principes d'intervention.
- Les documents supports du projet d'établissement.
- Les filières et les réseaux de soins.
- Les recommandations de bonnes pratiques (ANESM/HAS).
- Le CPOM.
- Le calendrier des étapes de réalisation.

### Organiser le diagnostic nécessaire à l'identification des orientations

- Les apports de la Stratégie Nationale de Santé et de la loi de santé.
- La recherche d'expertises complémentaires et les champs de mutualisation.
- La notion de parcours de santé.
- Les données démographiques, sociales, épidémiologiques et le maillage de l'offre de soins sur le territoire.
- Les données médicales.
- Les conventions et contrats.
- Les produits des évaluations et les axes de développement.
- Le bilan social et ses indicateurs.

### Définir les axes de développement du projet et ses objectifs

- La définition stratégique de l'établissement dans son environnement.
- La priorisation des orientations.
- La déclinaison des axes stratégiques en objectifs opérationnels.
- La réalisation des fiches-actions.

### Élaborer les différents volets du projet d'établissement

- Les volets : projet médical, projet de soins, projet d'animation, projet social, projet des fonctions logistiques, projet qualité.
- Les indicateurs de performance et de suivi.

### Évaluer le budget et organiser la mise en œuvre et le suivi du projet

- L'identification des ressources et des investissements.
- Le suivi du plan d'actions et les liens avec la démarche qualité.

## Méthodes

- Accompagnement professionnel.

## Personnes concernées

Tout professionnel en structure médicosociale participant à l'élaboration du projet d'établissement.

## Valeur ajoutée

L'accompagnement permet l'implication de tous les acteurs dans la réalisation du projet d'établissement pour les 5 ans à venir et une meilleure compréhension de l'environnement et des enjeux. Une large place est donnée aux professionnels, aux représentants des usagers et aux usagers.

## Pré-requis

Aucun

## À noter

### **Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants**

- Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant de l'action sociale et médicosociale. Art. 8 et 12.
- Décret n°2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale et aux autres formes de participation institués à l'article L.311-6 du code de l'Action sociale et des familles, art.24.

Mise à jour le : **05/02/2024**